Envoyé en préfecture le 08/09/2020
Reçu en préfecture le 08/09/2020
Affiché le
ID : 059-200041960-20180625-CC_2018_135_2-DE

Département du Nord
Arrondissement de Douai
2018-5

OBJET

Fonds de concours CCPC

Sentier de la Poste

SOUS PREFECTURE
DE DOUAI
26 MARS 2018
ARRIVEE

VILLE D'ORCHIES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit, le 22 février, le Conseil Municipal de la Ville d'Orchies s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Dominique BAILLY, Maire, pour la tenue de la session ordinaire en suite de la convocation faite le 16 février 2018, conformément à la loi.

Présents : DOMINIQUE BAILLY, MARIE-CHRISTINE FILARETO, GUY DERACHE, MICHELE ABELOOS, DIDIER BAERT, LUDOVIC ROHART, ISABELLE DEREGNAUCOURT, JACQUES LEMAIRE, INGRID LEMAHIEU, ADJOINTS AU MAIRE, NELLY THIEFFRY, ANDRE PLUQUE, MARIE-JOSEE MASSON, ANNE-SOPHIE DEBERDT, FREDERIC SZYMCZAK, JEAN-PIERRE GUENOT, NATHALIE GABRYELEWICZ, CATHY LEFEBVRE, JOSELYNE ALLUITTE, ROGER VANDEVYVERE, BENOIT BRILLON, CATHERINE LECOINTRE, BERNARD DEBAILLEUL, FRANCIS LECOINTRE ET NADINE CANTELOUP

Ont donné pouvoir : CARINE JOURDAIN A INGRID LEMAHIEU, MICHEL PIQUET A LUDOVIC ROHART, STEPHANIE LECONTE A MICHELE ABELOOS, FREDERIC DELANNOY A FREDERIC SZYMCZAK ET MARIE-AGNES DHALLUIN A BERNARD DEBAILLEUL

Résultat du vote

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Délibération transmise en Sous-préfecture de Douai le 26 mars 2018

Vu la politique de fonds de concours instaurée par la Communauté de communes Pévèle-Carembault (CCPC) au profit des communes du territoire afin de participer au financement de projets d'investissement,

Vu le montant de 389 940€ alloué à la Ville d'Orchies de 2016 à 2020,

Considérant l'inscription dans le programme d'investissements 2018 de la réfection du sentier de la Poste pour un montant prévisionnel de 104 359€ HT,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **approuve ladite opération**

- **sollicite le fonds de concours de la CCPC**

Envoyé en préfecture le 08/09/2020
Reçu en préfecture le 08/09/2020
Affiché le
ID : 059-200041960-20180625-CC_2018_135_2-DE

Publiée le 26 mars 2018

Certifié exact
Le Maire

- **autorise M. le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier**

- **arrête les modalités de financement comme suit**

<u>Montant de l'opération</u> : 104 359€ HT

Dotation parlementaire	30 000,00€
Fonds de concours	37 179,50€
Autofinancement	37 179,50€

SOUS PREFECTURE
DE DOUAI
26 MARS 2018
ARRIVEE

Pour extrait conforme,
Le Maire, Dominique BAILLY